

Les opérations d'éditions numériques françaises et les archives médiévales de la papauté

par Amandine Le Roux

Reti Medievali Rivista, 20, 1 (2019)

<http://www.retimedievali.it>



Curial Sources and Digital Humanities. Long term projects in international comparison

ed. by Irmgard Fees, Claudia Märrtl,
Andreas Rehberg, Jörg Voigt

Firenze University Press



Reti Medievali Rivista, 20, 1 (2019)

<<http://rivista.retimedievali.it>>

ISSN 1593-2214 © 2019 Firenze University Press

DOI 10.6092/1593-2214/6134

Curial Sources and Digital Humanities.

Long term projects in international comparison,

ed. by Irmgard Fees, Claudia Märtil,

Andreas Rehberg, Jörg Voigt

Les opérations d'éditions numériques françaises et les archives médiévales de la papauté

par Amandine Le Roux

Depuis la fin du XIX^e siècle, les lettres de la Chancellerie pontificale sont éditées par l'École française de Rome. Puis en 2002, elles ont bénéficié d'une édition numérique diffusée par les éditions Brepols en Europe, en Amérique et en Asie. Ce sont les chercheurs résidants en Allemagne, en France et en Italie qui la consultent le plus fréquemment. Une telle édition, comme le travail accompli par les auteurs du *Repertorium Germanicum*, ouvrent de nouvelles pistes de recherche aux chercheurs. Les réalisations des *Fasti Ecclesiae Gallicanae* sont un exemple d'un travail accompli collectivement en partie grâce aux éditions numériques.

Since the end of the 19th century, the letters from the Papal Chancery have been edited by the École française de Rome. In 2002, they benefitted from a digital edition published by Brepols in Europe, the United States, and Asia. Researchers residing in Germany, France, and Italy are the most frequent users of this site. Such a publication, which is comparable to the work of the *Repertorium Germanicum*, offers new possibilities for researchers. The completion of the *Fasti Ecclesiae Gallicanae* is an example of a composite work partly realised thanks to digital editions.

Moyen Âge; XIX^e-XXI^e siècles; France; sources pontificales; éditions numériques; *Ut per litteras apostolicas*; *Fasti Ecclesiae Gallicanae*.

Middle Ages; 19th-21st Century; France; Ecclesiastical sources; Digital humanities; *Ut per litteras apostolicas*; *Fasti Ecclesiae Gallicanae*.

Depuis la fin du XX^e siècle, les équipes de chercheurs ont pleinement intégré l'utilisation des outils numériques à leurs pratiques de recherches. De nombreux projets ont vu le jour, telles que des numérisations d'un corpus de sources patiemment assemblé par des historiens, des éditions numériques de sources ou bien des indexations de bases de données¹. Le projet PASE, pro-

¹ Des exemples d'éditions numériques peuvent être consultés sur la plate-forme de service TELMA (Traitement électronique des manuscrits et des archives). L'objectif est de mettre en ligne et à la disposition de la communauté scientifique des corpus de sources primaires et des instruments de recherche nécessaires à leur exploitation. Le site intègre deux types de corpus: des répertoires de ressources et des éditions critiques de sources manuscrites associées ou non à des images numérisées des documents; < <http://www.cn-telma.fr/a-propos> > [tous les liens cités dans cet article ont été vérifiés au mois de mai 2019].

sopographie des habitants de l'Angleterre, est pionnier en la matière². Toutes les opérations menées ont été les vecteurs de l'appropriation de l'usage du numérique. Ensuite, les chercheurs ont réfléchi aux techniques d'édition numérique, à leur planification, à leur mise en œuvre, mais aussi à l'influence des nouvelles techniques sur le travail diplomatique³.

Depuis les années 2000, les projets d'humanités digitales se sont développés en France et ont foisonné dans les différentes institutions qui ont soutenu différents projets. Parmi eux, il est possible de citer, en histoire médiévale, l'opération de numérisation des sources de Philippe III aussi connue sous le nom de *Corpus Philippicum*. L'édition digitale permet de mener de nombreuses enquêtes sur le règne de Philippe III⁴. Dans le même cadre, le projet d'édition des ordonnances de l'Hôtel du roi est à signaler⁵. Ensuite, les chercheurs ont réfléchi aux questions méthodologiques soulevées par l'utilisation des technologies modernes, notamment la recherche diplomatique sur d'énormes corpus et l'extraction rapide de parties de textes ou de mots clés⁶.

Par ailleurs, l'usage du numérique s'institutionnalise. Ainsi, l'École des Chartes, un grand établissement d'enseignement supérieur fondé en 1821, met l'accent sur l'utilisation du numérique dans sa page de présentation. L'École «n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation, jusque et y compris dans l'actuelle application des humanités numériques à ces secteurs. L'École présente ainsi une collection de publications électroniques, notamment des répertoires, des bases de données et des éditions de textes»⁷. On trouve, par exemple, dans le catalogue, des éditions de textes juridiques, comme *le livre de justice et de plet* ou des éditions d'actes diplomatiques telles que les Cartulaires numérisés d'Île-de-France⁸. En parallèle, les historiens n'ont eu de cesse de s'interroger sur leurs pratiques et les bouleversements apportés par le développement des humanités digitales⁹. De nombreuses journées d'études ou des colloques ont ainsi été organisés. Par exemple, entre le 18 et le 20 octobre 2017, s'est tenu

² PASE (Prosopography of Anglo-Saxon England) en 2000, puis PASE2 (2005-2008) avec la publication en 2005 d'une base de données de tous les habitants recensés en Angleterre entre le VI^e siècle et XI^e siècle à partir de toutes les sources disponibles. L'édition actuelle, mise en ligne le 18 août 2010, offre une nouvelle interface Web avec un accès amélioré à la base de données, ainsi qu'une cartographie pour faciliter l'identification des propriétaires fonciers; < <https://www.kcl.ac.uk/artshums/depts/history/research/proj/pase> >.

³ Vogeler, *Digitale Diplomatie. Neue Technologien in der historischen Arbeit mit Urkunden*; Keats-Rohan, *Prosopography approaches and applications: a handbook*.

⁴ Les fonds ont été numérisés dans le cadre d'un financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et font l'objet d'enquêtes et d'analyses: < <http://www.cn-telma.fr/enquetes/presentation> >.

⁵ Lalou, *Ordonnances de l'Hôtel. Introduction à l'édition électronique*.

⁶ Ambrosio, Barret, Vogeler, *Digital diplomacy. The computer as a tool for the diplomatist?*: < <https://www.degruyter.com/view/product/429785> >

⁷ < <http://www.chartes.psl.eu/fr/rubrique-ecole/ecole-nationale-chartes> >.

⁸ < <http://elec.enc.sorbonne.fr/> >.

⁹ Vallière, *Les lettres pontificales du XIV^e siècle: histoire de leur édition et questionnements actuels*.

le colloque *Humanités numériques et science du texte* à l'université de Paris XIII¹⁰ ou bien entre le 28 mai et le 2 juin 2018, la MSH (Maison de Science de l'Homme) Alpes-Grenoble a organisé une école d'été éditions numériques¹¹. Les différents projets menés ont pu être réalisés grâce à un soutien financier de différentes institutions, comme des programmes de l'ANR (Agence nationale pour la recherche), mais aussi d'institutions. Le projet ECMEN (Écritures médiévales et outils numériques), est financé par la Ville de Paris de 2015 à 2019. L'essor des éditions numériques est donc lié de la rencontre d'une volonté éditoriale d'un groupe de chercheurs, du soutien d'une institution et de l'obtention d'un financement. La constitution de corpus et leurs numérisations amènent les chercheurs à consulter différemment les corpus et à interroger différemment les sources.

L'édition des sources pontificales a fait également l'objet de l'attention d'un groupe de chercheurs et a eu le soutien d'une institution qui l'a soutenu financièrement. La conjonction de ces trois éléments a permis l'édition numérique des lettres pontificales, aussi connue sous le nom d'*Ut per litteras apostolicas*. Dans une moindre mesure, les sources pontificales ont aussi été utilisées afin d'enrichir la base de données permettant l'édition du répertoire des évêques, dignitaires et chanoines de France, le projet FEG, *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. Il faut toutefois préciser que le travail d'indexation est réalisé par un groupe de chercheurs, que la base est privée et que seule l'impression papier fait l'objet d'un traitement spécifique. Les chercheurs de ce groupe numérisent des sources, mais développent également des projets reposant sur des études sémantiques lexicales, ainsi que des réseaux sociaux. En outre, les *Fasti* ont permis la création d'une immense base de données utilisant diverses entreprises numériques allant d'*Ut per litteras* au *Repertorium Germanicum*.

Conçu pour présenter les perspectives françaises d'édition numérique des sources pontificales dans le cadre du colloque *Kuriale Quellen und Digital Humanities. Neue Perspektiven für das Repertorium Germanicum (1378-1484)* qui s'est tenu à Rome entre les 12 et 14 mars 2018, le présent article a pour objectif de présenter les travaux numériques des chercheurs français utilisant des sources pontificales réalisés parallèlement à l'édition du *Repertorium Germanicum*. Il s'agit ici de présenter l'évolution du projet d'édition des lettres pontificales, son utilisation numérique par les chercheurs, celle du *Repertorium Germanicum* par quelques chercheurs français, puis de voir à travers l'exemple des répertoires des évêques, des dignitaires et des chanoines d'un chapitre cathédral, les *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, comment de telles initiatives sont d'une grande utilité aux chercheurs.

¹⁰ < <https://www.univ-paris13.fr/event/colloque-sciences-texte-connaissances/> >.

¹¹ < <https://dlis.hypotheses.org/tag/humanites-numeriques> >.

1. Ut per litteras apostolicas, l'édition numérique des lettres pontificales

1.1. De l'édition papier à l'édition numérique

Les sources pontificales font l'objet à la fois d'un travail d'édition des sources, mais aussi d'une indexation précieuse au travail des historiens.

Les lettres pontificales ont d'abord fait l'objet d'une vaste entreprise d'édition papier soutenue par l'École française de Rome, dont la création à la fin du XIX^e siècle a coïncidé avec l'ouverture de l'Archivio Segreto Vaticano. De jeunes chartistes ont été accueillis à l'École jusqu'à la fin des années 1960 et ont produit les analyses et les transcriptions des lettres des papes des XIII^e et XIV^e siècles. Ensuite, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes – CNRS (Centre national de la recherche scientifique), a repris le relais à partir des années 1970. Trente-deux volumes de *Registres et lettres des Papes du XIII^e siècle* ont ainsi été publiés puis quarante-huit volumes pour les *Registres et lettres des Papes du XIV^e siècle*¹². L'École française de Rome et l'IRHT (l'Institut de recherche et d'histoire des textes) ont publié quatre-vingts volumes¹³. A partir de 2005, le CIHAM (Centre Inter-universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales) - UMR 5648 a soutenu la numérisation complète des 260.000 bulles transcrites et analysées. Elles sont alors insérées par le Centre pontifical d'Avignon dans la base *Ut per litteras apostolicas* (diffusion Brepols)¹⁴.

Les quatre-vingts volumes des éditions, analyses et transcriptions des actes de la chancellerie pontificale des lettres des papes des XIII^e et XIV^e siècles sont donc maintenant édités sous forme numérique. L'idée d'informatiser les données est venue dans les années 1970 afin de traiter des sources plus volumineuses, mais aussi plus stéréotypées comme les registres des suppliques. L'annonce d'un projet d'informatisation des sources pontificales en 1977 par Bernard Guillemain pris en charge par le CNRS et associant l'École

¹² Vallière, *Les lettres pontificales du XIV^e siècle: histoire de leur édition et questionnements actuels*, pp. 26-27.

¹³ Auvray [Clémencet-Vitte, Carolus-Barré], *Les Registres de Grégoire IX (1227-1241)*; Berger, *Les Registres d'Innocent IV (1243-1254)*; Bourel de La Roncière, de Loye, de Cénival, Coulon, *Les Registres d'Alexandre IV (1254-1261)*; Guiraud, [Clémencet], *Les Registres d'Urbain IV (1261-1264)*; Jordan, *Les Registres de Clément IV (1265-1268)*; Guiraud / Cadier, *Les Registres de Grégoire X et de Jean XXI (1272-1277)*; Gay, [Clémencet], *Les Registres de Nicolas III (1277-1280)*; Martin, *Les Registres de Martin IV (1281-1283)*; Prou, *Les Registres d'Honorius IV (1285-1287)*; Langlois, *Les Registres de Nicolas IV (1288-1292)*; Digard, Faucon, Thomas, Fawtier, *Les Registres de Boniface VIII (1294-1303)*; Grandjean, *Le Registre de Benoît XI (1303-1304)*; Mollat, *Jean XXII (1316-1334)*; J.-M. Vidal, *Benoît XII (1334-1342)*; Laurent, *Urbain V (1362-1370)*; Hayez, *Grégoire XI (1370-1378)*; Daumet, *Benoît XII*; Vidal, *Benoît XII*; Coulon, Clémencet, *Jean XXII*; Déprez, Mollat, *Clément VI (1342-1352)*; Déprez, Mollat, Glénisson, *Clément VI (1342-1352)*; Déprez, *Innocent VI (1352-1362)*; Gasnault, Laurent, Gotteri, *Innocent VI (1352-1362)*; Le Cacheux, Mollat, *Urbain V (1362-1370)*; Mirot, Jassemin, *Grégoire XI (1370-1378)*; Mollat, *Grégoire XI (1370-1378)*.

¹⁴ < <http://www.efrome.it/la-recherche/programmes/detail-programme/detail/le-corpus-des-lettres-des-papes-davignon-et-les-archives-du-gouvernement-pontifical.html> >.

française de Rome, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) et le Conseil général de Vaucluse, est rendue publique. L'informatisation des suppliques d'Urbain V est alors lancée. Elle aboutit au milieu des années 1980. Peu après, en 1993, l'École française de Rome décide de suspendre l'édition papier des lettres communes pour poursuivre le dépouillement sur informatique. Les deux bases de données sont stockées sur le logiciel Taurus¹⁵. Les éditions papiers réexaminées, ainsi que les nouvelles bases informatisées ont donné naissance à la base de données *Ut per litteras apostolicas* dont il existe actuellement trois versions numériques datant de 2002, 2005 et 2012. Du matériel non édité a été ajouté. La base se constitue donc d'un minimum de 12 millions de mots enregistrés à partir soit de l'édition des lettres, soit de leur analyse, couvrant les pontificats d'Honorius III à Grégoire XI. Elle permet de travailler sur la religion, la théologie, l'histoire de l'Église, l'histoire institutionnelle, l'histoire de la papauté, l'histoire médiévale et de la Renaissance¹⁶.

Aujourd'hui, l'alimentation de la base *Ut per litteras* se poursuit, mais elle n'est plus financée par l'École française de Rome. Pierre Jugie et Laurent Vallière continuent de travailler à l'édition des lettres secrètes d'Innocent VI. Enfin, les dernières années des lettres communes de Grégoire XI devraient être prochainement ajoutées à la base, comme les travaux menés actuellement au CIHAM sur les papes d'Avignon, en particulier le travail d'Armand Jamme autour des papes Jean XXII et Clément VI¹⁷. C'est ainsi que sont prévues à la fois l'édition de l'ensemble des lettres secrètes et curiales de Jean XXII et l'analyse des quelques 50.000 lettres communes de Clément VI, qui permettent de mesurer les changements du personnel ecclésiastique et les transformations de la politique bénéficiale après la peste de 1348.

1.2. L'exploitation de la base de données

L'atout principal de la publication électronique est de permettre une amélioration considérable de la consultation de cet important corpus de sources, et une meilleure exploitation heuristique sur les aspects les plus variés de la société médiévale. D'autant plus que la base de données peut être plus facilement consultée grâce à un thesaurus terminologique ou une liste d'abréviations¹⁸, mais les questionnements se font parfois à partir de mots clefs extraits d'analyses plutôt que de sources. Des informations jugées peu pertinentes peuvent ainsi ne pas apparaître lors des questionnements.

¹⁵ Vallière, *Les lettres pontificales du XIV^e siècle: histoire de leur édition et questionnements actuels*, p. 30.

¹⁶ < <http://www.brepols.net/Pages/BrowseBySeries.aspx?TreeSeries=LITPA> >.

¹⁷ Complément d'informations transmis par Laurent Vallière et Armand Jamme. Je les en remercie.

¹⁸ < http://www.brepols.net/Pages/ShowProduct.aspx?prod_id=IS-9782503526195-1 >.

Les rubriques peuvent s'afficher en anglais, français et allemand. Par défaut, la recherche se fait sur tous les pontificats, mais c'est possible de la limiter à certains. Pour lancer une recherche, il faut choisir un critère minimum d'interrogations parmi le numéro de la lettre de l'édition papier, le pape, l'autre auteur, le type de lettres (communes ou curiales par exemple), le lieu d'émission, le lieu de rédaction de l'acte, la date (calculée, latine ou commentée), l'année de pontificat, l'analyse ou la transcription. La recherche se fait par mot ou groupe de mots en latin. Plusieurs termes latins peuvent alors être combinés dans plusieurs champs de recherche grâce aux opérateurs «et» ou «ou». Les résultats sont alors proposés par adjacence. Le nombre de résultats s'affiche, en cliquant une liste s'affiche avec des notices brèves.

La base permet donc à l'historien de trouver, identifier et sélectionner des documents et les constituer en sources. Certains documents ont été transcrits intégralement, d'autres sont des analyses. Un retour aux sources est donc parfois nécessaire.

1.3. *L'exploitation d'Ut per litteras apostolicas en 2017*

La base de données *Ut per litteras apostolicas* est une base de données à accès payant¹⁹. Les chercheurs peuvent la consulter dans certains instituts recherches répartis dans plusieurs pays.

En 2017, quarante-huit bibliothèques ou instituts de recherche répartis dans quatorze pays ont souscrit la version numérique d'*Ut per litteras apostolicas* en sachant qu'une exploitation nationale a été mise en place en Allemagne. La base de données se retrouve dans les catalogues de différentes bibliothèques, comme celle de la *Bayerische Staatsbibliothek*, à Wuppertal, à Bochum, à Regensburg ou à Freiburg. Il est donc difficile d'évaluer la répartition des souscriptions dans ce pays. Le graphique montre toutefois que les souscriptions sont réparties dans trois continents, essentiellement l'Europe, l'Amérique avec les États-Unis, mais aussi l'Asie (Israël). Des instituts de recherches et bibliothèques de trois pays ont davantage acheté les droits d'accès. Il y a tout d'abord les États-Unis avec seize souscriptions (35% du corpus). La base de données est ainsi accessible à la *Florida State University* ou à Yale. Ensuite vient la péninsule Italienne avec 25% des achats, soit onze souscriptions pour l'Italie dont deux localisées dans le catalogue URBiS au *Deutsches Historisches Institut in Rom* ou à l'École Française de Rome, puis une autre pour le Vatican. Notons également que six souscriptions ont été réalisées pour la France, soit 13% des achats, la bibliothèque nationale, la bibliothèque de la Sorbonne, le centre pontifical d'Avignon, la bibliothèque de l'IRHT, l'École Nationale des chartes sont des souscripteurs. Enfin, il y a eu quatre souscrip-

¹⁹ Je remercie Loes Diercken, directrice de publication et Rudolf Puelinckx de m'avoir transmis les données relatives à l'utilisation de la base *Ut per litteras apostolicas* en 2017.

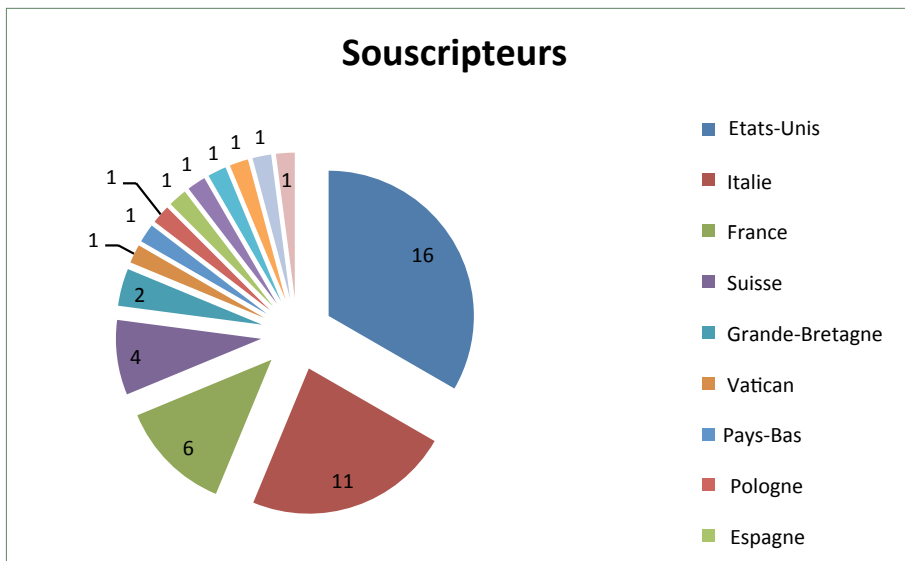


Fig. 1. Les pays souscripteurs à la base de données numériques *Ut per litteras apostolicas*.

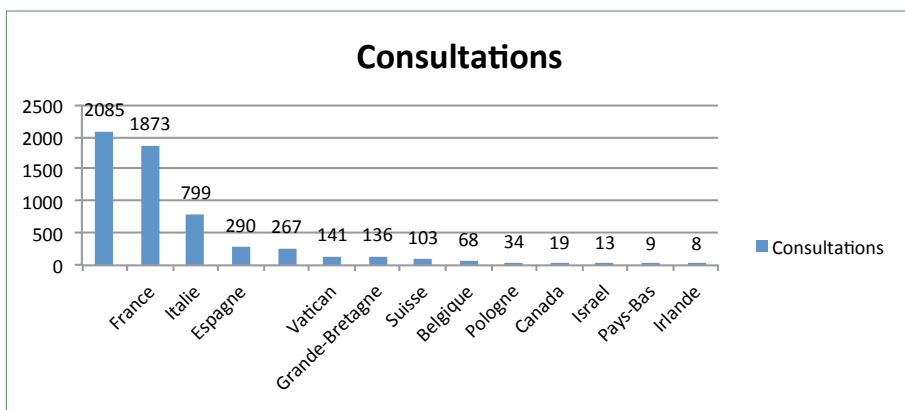


Fig. 2. Les différentes consultations de la base de données *Ut per litteras apostolicas*

tions en Suisse (9% des données), dont l'université de Zurich qui a ainsi acquis des droits sur la base. Ces quatre pays réalisent 81% des souscriptions.

Le graphique montre que trois pays concentrent la quasi-totalité des consultations, l'Allemagne avec 2085 interrogations soit près de 36% des connections, la France avec 1.873 visites soit 32% des connections et l'Italie avec 799 consultations soit 14% des connections. L'importance de ces trois pays dans l'usage de la base de données *Ut per litteras apostolicas* est confir-

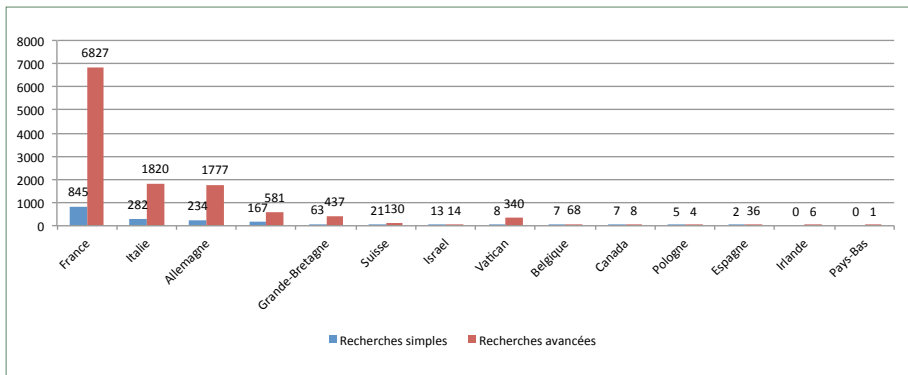


Fig. 3. Le type de consultations.

mée. Le réseau de bibliothèques ayant acquis les droits d'utilisation de la base s'explique donc par le besoin des chercheurs à utiliser cette ressource. En revanche, seulement 267 consultations (soit 5% des connections) sont effectuées depuis les Etats-Unis qui a un réseau étendu d'accès de la base. Enfin, l'accès à la base de données se révèle assez actif en Espagne où 290 consultations (5%) ont été réalisées depuis un seul point d'accès.

92% des recherches simples comme des recherches avancées ont été faites en France, en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis. Il faut toutefois noter que la moitié des recherches simples comme avancées se font en France. Certains pays comme l'Irlande, la Suisse, le Vatican ou le Canada ont une faible utilisation de la base.

Au final la base de données *Ut per litteras apostolicas* est une base de données qui est essentiellement exploitée dans trois pays, l'Allemagne, la France et l'Italie. Les souscriptions révèlent aussi l'intérêt pour les sources pontificales et l'étude de thématiques liées à la papauté dans ces trois pays.

2. Sondage auprès de chercheurs français sur le Repertorium Germanicum

La base de données *Ut per litteras apostolicas* est utilisée par de nombreux chercheurs qui travaillent sur un large éventail de sujets. Les chercheurs utilisent aussi les différents outils mis à leur disposition, dont le *Repertorium Germanicum*. Quelques chercheurs ont accepté de se prêter à un petit sondage, deux sont en poste au Centre National de la Recherche française, six sont professeurs d'université, six sont maîtres de conférences, quatre docteurs, deux doctorants et un archiviste, soit vingt-et-une personnes²⁰. Ce sont tous des

²⁰ Je remercie vivement les différents chercheurs d'avoir répondu aux questions posées.

médiévistes, sauf Émilien Ruiz qui a été consulté pour son expertise en matière d'humanités numériques²¹. Nous leur avons posé les questions suivantes: Connaissez-vous le *Repertorium Germanicum*? Question à laquelle, tous les chercheurs ont répondu positivement. L'avez-vous déjà consulté? 10 ont répondu oui, soit 48%. Dans quelle version? Sept ont utilisé des versions papier, trois plutôt la version numérique, même s'ils ont d'abord utilisé la version papier. Deux chercheurs ont précisé qu'ils l'utilisaient de manière très régulière. Quels étaient vos objectifs? Les réponses varient, mais les recherches portent sur des thématiques proches, la souveraineté pontificale, l'administration, les réformes de l'Église, les églises collégiales, les territoires médiévaux, les espaces dans le monde canonial ou bien l'histoire de l'Église. Quels espaces avez-vous étudié? Les espaces étudiés sont essentiellement les diocèses belges ou les territoires aujourd'hui français, mais qui étaient des terres impériales à l'époque, ainsi que des interrogations sur des clercs et étudiants dans certains territoires de l'empire, notamment à Prague ou en Hongrie. Utilisez-vous habituellement les ressources numériques? Tous les chercheurs utilisent les ressources numériques. Quelle est la place des humanités numériques dans vos pratiques? La part des humanités numériques est de plus en plus importante que cela soit l'usage de *Telma*, du *Corpus Burgundiae* ou les différentes chartes éditées. Pour les chercheurs, les éditions numériques pallient l'absence de sources locales. La majorité des chercheurs sondés regrettent toutefois la faiblesse des entreprises de numérisation en France, notamment par rapport aux éditions qu'ils peuvent trouver hors des frontières françaises. Ils souhaitent que les éditions digitales soient développées, insistant sur le gain de temps et l'indispensabilité de telles opérations. Les opérations d'édition numérique, telles que les éditions des sources pontificales par *Ut per litteras apostolicas* ou le *Repertorium Germanicum* constituent le support sur lequel peut ensuite se déployer la recherche pendant des décennies, en permettant aux chercheurs d'accéder facilement à des sources numériquement très importantes et scientifiquement incontournables.

Pour conclure, je reprendrai les propos de Christine Barralis qui insiste sur le fait que

sans ce type d'opérations, les recherches sur l'Église médiévale n'auraient jamais pu se déployer comme elles l'ont fait car les chercheurs auraient individuellement passé un temps très important à explorer ces fonds, en refaisant chacun un travail de régeste et de repérage des sources. Ils n'auraient pu alors consacrer que peu de temps à leur analyse, produisant ainsi beaucoup moins d'articles de fonds, ou alors ils n'auraient produit des recherches très ponctuelles et restreintes, faute de pouvoir explorer l'ensemble de ces fonds, ce que permettent les régestes et éditions produits.

²¹ < e-ruiz.com >.

3. *Les Fasti Ecclesiae Gallicanae, une entreprise de démarche collective utilisant les bases de données numériques*

En 1996 paraissait le premier volume de la collection *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, le répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500, né de l'association de plusieurs chercheurs et du soutien financier du CNRS. Les volumes sont constitués de tables chronologiques pour les évêques, leurs principaux auxiliaires et les dignitaires du chapitre cathédral ainsi que des notices biographiques pour eux-mêmes et tous les chanoines prébendés de la cathédrale. Les notices des chanoines sont le résultat de l'édition automatique d'un fichier prosopographique informatisé conçu par Stéphane Raux. Tout d'abord, les équipes de chercheurs ont été constituées en Groupement de recherche (GDR) tout entier occupé à travailler à la collection puis elles ont intégré un GDR plus vaste, voué à l'étude des sources religieuses, placé sous l'égide de GDR 1132 Gerson du CNRS et dirigé par André Vauchez. Aujourd'hui, les chercheurs associés au programme des *Fasti Ecclesiae Gallicanae* forment un groupe de recherche, prochainement une association dotée de statuts, qui se réunit une fois par an.

Les listes et les notices constituées ne sont pas considérées comme définitives. Le choix de l'informatique permet de les corriger et de les améliorer au fil des insertions. Après les éditions papier, les concepteurs des *Fasti* français, dont Hélène Millet, souhaitent une édition Cd-rom où seront cumulées, corrigées et complétées les informations contenues dans chaque volume²², voire de mettre en ligne la base de données²³.

Les principes de la base cumulative FEG sont la mise en relation des informations sur les carrières bénéficiales afin d'associer les différentes notices²⁴. La base de données est ainsi issue de la mutualisation des travaux de l'ensemble des collaborateurs des *Fasti*. La base de données n'est accessible qu'aux collaborateurs des *Fasti*, mais des membres extérieurs souhaitant interroger la base de données peuvent compiler un module d'inscription²⁵. L'équipe des *fasti* réfléchit à la conception d'une nouvelle base²⁶. Pour chacune des personnes insérées dans la base, une courte notice prosopographique est rédigée.

Le répertoire, une fois terminé, comportera donc 136 fascicules. Les volumes de la collection sont édités par les éditions Brepols²⁷. Dix-huit volumes ont été publiés depuis 1996, Amiens (1996), Rouen (1998), Reims (1998), Be-

²² < <https://fasti.huma-num.fr/la-collection-des-fasti/volumes-publies/fasti-ecclesiae-gallicanae-volume-1-diocese-d-amiens> >.

²³ < http://fasti.univ-paris1.fr/donnees_conception.php >.

²⁴ Millet, Raux, *De la publication de livres à la mise en ligne d'une base de données. Les premiers enseignements du puzzle des Fasti Ecclesia Gallicanae*.

²⁵ < <https://fasti.huma-num.fr/base-de-donnees/acces-la-base> >.

²⁶ Information transmise par Thierry Pécot, actuel président du comité de direction des *Fasti Ecclesiae Gallicanae*.

²⁷ < <https://fasti.huma-num.fr/> >.

sançon (1999), Agen (2001), Rodez (2002), Angers (2003), Mende (2004), Sées (2005), Poitiers (2008), Sens (2010), Autun (2010), Bordeaux (2012), Châlons-en-Champagne (2015), Chalon-sur-Saône (2016), Auxerre (2016), Toul (2017) et Le Mans (2018)²⁸. Les *Fasti* sont composés d'équipes dynamiques, puisque d'autres diocèses sont en cours de préparation, Narbonne, Clermont, Verdun, Évreux, Mâcon, Troyes, Riez, Senez, Cambrai, Orléans, Beauvais, Aix-en-Provence ou Le Puy²⁹. En outre, des collaborations sont entreprises avec des chercheurs travaillant sur les diocèses limitrophes d'Aoste, Genève, Liège ou Vintimille³⁰. En Hongrie et au Portugal, des projets ont été impulsés suite à la réalisation des *Fasti Ecclesiae Gallicanae*³¹.

Les volumes comprennent des notices institutionnelles, une présentation de l'église cathédrale et de son quartier, de spécificités propres au diocèse (comme des stalles pour le diocèse de Poitiers), des notices biographiques des évêques, des dignitaires, des chanoines et des auxiliaires, ainsi que des indices. Les rédacteurs de la base ont fait le choix de proposer huit entrées: a) les dates de naissance et de mort, lieu d'inhumation; b) le rang dans les ordres sacrés, offices occupés au chapitre; c) le statut social et l'origine géographique; d) information concernant la parenté; e) carrière bénéficiaire, ordonnée chronologiquement; f) études, carrières non bénéficiaires; g) autres catégories de renseignements; h) hypothèse d'identification puis i) sources et bibliographie. C'est dans cette dernière ligne qu'on retrouve la notification d'usage des sources numériques. Il est possible de se rendre alors compte à quel point elles sont devenues indispensables et font maintenant partie intégrante des démarches de recherches.

L'entreprise *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, associant usage des nouveaux outils numériques et utilisation des éditions digitales, permet de mesurer la manière dont les nouvelles technologies modifient les pratiques des chercheurs, et les formes de leur activité intellectuelle. Les *Fasti Ecclesiae Gallicanae* sont un témoignage de la manière dont des chercheurs ont pris collectivement la mesure du tournant digital et d'une entreprise collective.

L'intérêt d'*Ut per litteras apostolicas* et du *Repertorium Germanicum* est indéniable pour des entreprises collectives comme les *Fasti Ecclesiae Gallicanae*. De fait, les chercheurs s'appuient en partie sur des dépouillements dans des dépôts d'archives et en partie sur les bases de données numériques. L'intérêt de ce type d'entreprise repose également sur les réflexions entreprises par les historiens afin d'élaborer des bases de données. De fait, de nombreux programmes de recherche ont commencé à associer dans les années 1990, bases de données prosopographiques structurées et modèles reliant personnes et informations les concernant. Ainsi, le département des humanités numé-

²⁸ < <https://fasti.huma-num.fr/fr/la-collection-des-fasti/volumes-publies> >.

²⁹ < <https://fasti.huma-num.fr/fr/la-collection-des-fasti/volumes-en-preparation> >.

³⁰ < <https://fasti.huma-num.fr/fr/activites/collaborateurs> >.

³¹ Kiss, *Les Fasti Ecclesiae Gallicanae. Présentation d'une entreprise prosopographique en évolution*, p. 95.

riques du King's College de Londres a participé à la mise au point de bases de données prosopographiques, à l'interconnexion des données dispersées et à la mise en place d'interrogation sémantique³².

Pour conclure, les vingt dernières années ont vu changer fondamentalement le mode d'accès et d'exploitation des données de la recherche, notamment dans les études médiévales. Les humanités numériques sont ainsi devenues omniprésentes dans les études médiévales, en témoignent les nombreuses interrogations de la base *Ut per litteras apostolicas* ou bien du *Reperitorium Germanicum*. Dans le domaine des sources pontificales, l'implication des chercheurs français, comme des chercheurs allemands à rendre visible les sources conservées, à les éditer numériquement, ont ouvert la voie à de nouvelles recherches et de nouveaux questionnements. Face à cet essor, un dialogue entre les disciplines (histoire, philologie, linguistique, paléographie, littérature...) comme entre chercheurs et professionnels de la conservation et de l'information se sont ouverts. Ce sont donc de nouveaux pans de la recherche qui s'ouvrent. Ils s'appuient sur des démarches collectives.

Les chercheurs ont le défi de construire de nouvelles méthodes, mais surtout de collaborer au niveau international. Les sources pontificales sont un excellent support pour construire cette nouvelle recherche détachée des frontières, reposant sur une volonté commune d'édition, d'enquêtes et d'analyses.

³² Pasin, Bradley, *Factoid-based prosopography and computer ontologies: towards an integrated approach*.

Travaux cités

BEFAR = Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome

- L. Auvray [S. Vitte-Clémencet et L. Carolus-Barré], *Les Registres de Grégoire IX (1227-1241)*, Paris 1890-1955, 4 tomes (BEFAR, 2^e série).
- É. Berger, *Les Registres d'Innocent IV (1243-1254)*, Paris 1884-1921, 4 tomes (BEFAR, 2^e série).
- C. Bourel de La Roncière, J. de Loye, P. de Cénival et A. Coulon, *Les Registres d'Alexandre IV (1254-1261)*, Paris 1895-1959, 3 tomes (BEFAR, 2^e série).
- A. Coulon et S. Clémencet, *Jean XXII. Lettres secrètes et curiales relatives à la France*, Paris 1900-1972, 3 tomes (BEFAR, 3^e série).
- G. Daumet, *Benoît XII. Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, Paris 1899-1920, 1 tome (BEFAR, 3^e s.).
- E. Déprez, *Innocent VI (1352-1362). Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, 1^{er} fasc., Paris 1909 (BEFAR, 3^e série).
- E. Déprez, G. Mollat, *Clément VI (1342-1352). Lettres closes, patentes et curiales intéressant les pays autres que la France*, Paris 1960-1961, 1 tome (BEFAR, 3^e série).
- G. Digard, M. Faucon, A. Thomas et R. Fawtier, *Les Registres de Boniface VIII (1294-1303)*, Paris 1884-1939, 4 tomes (BEFAR, 2^e série).
- Digital diplomatics. The computer as a tool for the diplomatist?*, dir. A. Ambrosio, S. Barret, G. Vogeler, Cologne-Weimar-Vienne 2014 (Beihefte zum Archiv für Diplomatik, Schriftgeschichte, Siegel- und Wappenkunde 14).
- P. Gasnault, M.-H. Laurent et N. Gotteri, *Innocent VI (1352-1362). Lettres secrètes et curiales*, Paris 1959-2006, 5 tomes (BEFAR, 3^e série).
- J. Gay [et S. Clémencet], *Les Registres de Nicolas III (1277-1280)*, Paris 1901-1935, 1 tome (BEFAR, 2^e série).
- C. Grandjean, *Le Registre de Benoît XI (1303-1304)*, Paris 1883-1905, 1 tome (BEFAR, 2^e série).
- J. Guiraud et L. Cadier, *Les Registres de Grégoire X et de Jean XXI (1272-1277)*, Paris 1892-1960, 1 tome (BEFAR, 2^e série).
- J. Guiraud [et S. Clémencet], *Les Registres d'Urbain IV (1261-1264)*, Paris 1892-1958, 4 tomes (BEFAR, 2^e série).
- A.-M. Hayez, *Grégoire XI (1370-1378)*, 3 vols., 1992-1993 (BEFAR, 3^e s.).
- É. Jordan, *Les Registres de Clément IV (1265-1268)*, Paris 1893-1945, 1 tome (BEFAR, 2^e série).
- C. Keats-Rohan, *Prosopography approaches and applications: a handbook*, Oxford 2007 (Occasional publications of the Oxford unit for Prosopographical Research, 13).
- G. Kiss, *Les Fasti Ecclesiae Gallicanae. Présentation d'une entreprise prosopographique en évolution*, dans «Belvedere Meridionale», 27 (2015), 2, pp. 92-97.
- E. Lalou, *Ordonnances de l'Hôtel. Introduction à l'édition électronique*, dans *Ordonnances de l'hôtel du roi*, dir. E. Lalou, B. Suc, Orléans 2006, < <http://www.cn-telma.fr/enquetes/presentation/> >.
- E. Langlois, *Les Registres de Nicolas IV (1288-1292)*, Paris 1887-1893, 2 tomes (BEFAR, 2^e série).
- M.-H. Laurent et autres, *Urbain V (1362-1370)*, 13 vols., Paris 1954-1989 (BEFAR, 3^e série).
- P. Le Cacheux, G. Mollat, *Urbain V (1362-1370). Lettres secrètes et curiales se rapportant à la France*, Paris 1902-1955, 1 tome (BEFAR, 3^e série).
- F.O. Martin et des membres de l'École, *Les Registres de Martin IV (1281-1283)*, Paris 1901-1935, 1 tome (BEFAR, 2^e série).
- H. Millet, S. Raux, *De la publication de livres à la mise en ligne d'une base de données. Les premiers enseignements du puzzle des Fasti Ecclesiae Gallicanae*, dans *Carreiras ecclesiasticas no Occidente Cristão (sec. XII-XIV)*, Lisbonne 2007, pp. 317-330.
- L. Mirot, H. Jassemin et autres, *Grégoire XI (1370-1378). Lettres secrètes et curiales relatives à la France*, Paris 1935-1957, 1 tome (BEFAR, 3^e série).
- G. Mollat, *Grégoire XI (1370-1378). Lettres secrètes et curiales intéressant les pays autres que la France*, Paris 1962-1965, 1 tome (BEFAR, 3^e série).
- G. Mollat, *Jean XXII (1316-1334)*, 16 vols., Paris 1904-1947 (BEFAR, 3^e série).
- M. Pasin, J. Bradley, *Factoid-based prosopography and computer ontologies: towards an integrated approach*, dans «Digital Scholarship in the Humanities», 30 (2013), pp. 86-97.
- M. Prou, *Les Registres d'Honorius IV (1285-1287)*, Paris 1886-1888, 1 tome (BEFAR, 2^e série).

- L. Vallière, *Les lettres pontificales du XIV^e siècle: histoire de leur édition et questionnements actuels*, dans «Lusitania sacra», 22 (2010), pp. 25-43.
- J.-M. Vidal, *Benoît XII (1334-1342)*, 3 vols., Paris 1903-1911 (BEFAR, 3^e série).
- J.-M. Vidal, *Benoît XII. Lettres closes, patentes et curiales intéressant les pays autres que la France*, 2 tomes, Paris 1919-1950 (BEFAR, 3^e série).
- G. Vogeler, *Digitale Diplomatie. Neue Technologien in der historischen Arbeit mit Urkunden*, Köln 2009.

Amandine Le Roux
Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris
amandine.le.roux@free.fr